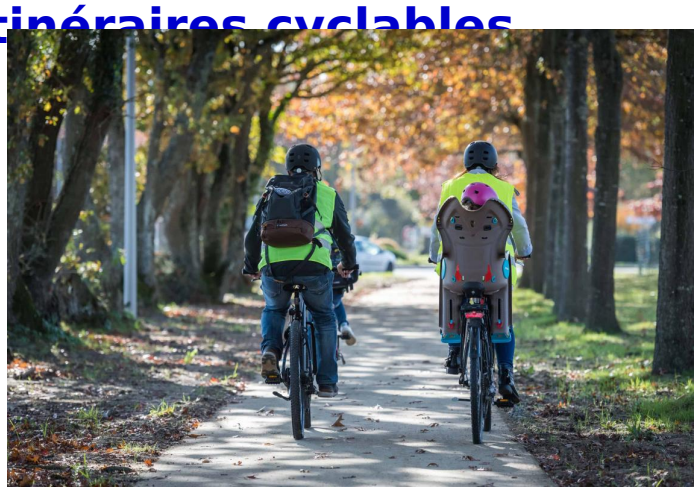
Itinéraires cyclables



Afin de sécuriser les trajets en vélo, Grand Lieu Communauté a lancé un vaste plan d'investissement pour la création d'itinéraires cyclables reliant les communes du territoire et les Parcs d'Activités.

40 km de liaisons douces d'ici 2025

Dans son Plan Global de Déplacements, Grand Lieu Communauté prévoit d'aménager 40 km de liaisons douces d'ici 2025, soit 7 itinéraires. Ces liaisons permettront de relier les communes entre elles ainsi que les parcs d'activités. 5 millions d'euros seront investis par Grand Lieu Communauté pour réaliser ces aménagements.

Cinq itinéraires ont déjà été réalisés :

- voie verte entre Pont Saint Martin et La Chevrolière
- voie partagée entre Saint Philbert de Grand Lieu et Saint Lumine de Coutais
- Liaison entre La Limouzinière et Saint Philbert de Grand Lieu
- Voie partagée entre La Limouzinière et Saint Colomban
- Voie verte entre La Chevrolière et le parc d'activités de Tournebride